

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **51 (1980)**

Heft 6: **Les cadrans solaires du Jura**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'indice suisse des prix à la consommation en avril 1980

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1980

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants :

Groupes de biens et de services	Indice avril 1980		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	mars 1980	avril 1979
Total	181,3 ^a	107,5	0,5	4,1
Alimentation	•	111,2	0,8	4,5
Boissons et tabacs	•	104,9	0 ^b	2,0
Habillement	•	104,4	0 ^b	3,4
Loyer du logement	•	100,4	0 ^b	0,5
Chauffage et éclairage	•	149,1	1,1	20,4
Aménagement et entretien du logement	•	104,2	0 ^b	3,2
Transports et communications	•	107,3	1,2	4,5
Santé et soins personnels	•	107,4	0,7	2,9
Instruction et loisirs	•	104,9	0 ^b	4,3

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

En avril 1980, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a augmenté de 0,5 % pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 107,5 points, qui est de 4,1 % supérieur à celui de 103,3 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de 0,5 % que l'indice général a subie en avril 1980 par rapport au mois précédent est imputable à celles des indices des groupes **alimentation** (+ 0,8 %), **chauffage et éclairage** (+ 1,1 %), **transport et communications** (+ 1,2 %) ainsi que **santé et soins personnels** (+ 0,7 %). Les cinq autres groupes de marchandises et de servi-

ces n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé.

Ce sont principalement des augmentations de prix, en grande partie saisonnières, pour des légumes, qui ont fait monter l'indice du groupe **alimentation**; mais des prix plus élevés pour les fruits, le beurre de table (fin de la campagne de vente à prix réduit), d'autres articles de boulangerie, le pain et le sucre ont aussi joué un rôle. Les effets de ces hausses ont cependant été un peu atténués par de nouvelles campagnes de vente pour certains morceaux de la viande de bœuf et de veau.

De nouvelles augmentations de prix appliquées au mazout ont été les causes décisives de la progression accusée par l'indice du groupe **chauffage et éclairage**. Par rapport au mois précédent, les prix du mazout ont augmenté de 1,4 %, d'où une répercussion de presque 0,1 % sur l'indice total. De ce fait les prix du mazout dépassent encore de 28 % le niveau qui était le leur en avril 1979. La part

de cette hausse dans le taux annuel d'augmentation accusé par l'indice général (4,1 %) atteint 1,0 point de pour-cent. Par ailleurs, on a constaté des augmentations de prix des combustibles solides et des relèvements de tarifs de quelques centrales électriques.

Le mouvement ascendant de l'indice du groupe **transports et communications** résulte en premier lieu de prix plus élevés pour l'essence qui ont dépassé de 2,1 % le niveau précédent et de 13,8 % celui auquel ils s'inscrivaient l'année précédente à pareille époque. Ils ont contribué à la hausse de l'indice général à raison de moins de 0,1 % par rapport au mois précédent et de 0,4 % point de pour-cent par rapport au même mois de l'année précédente. En outre des prix plus élevés pour les automobiles d'occasion et les relèvements de tarifs de services d'entretien des voitures de tourisme se sont aussi fait sentir. Par ailleurs, les prix de l'huile pour moteurs et des pneus ont légèrement augmenté.

Des relèvements de tarifs hospitaliers et de tarifs de prestations médicales dans différents cantons ont été les causes décisives de

la progression accusée par l'indice du groupe **santé et soins personnels**.

Si l'on prend ensemble les modifications accusées par les prix du mazout et de l'essence, on constate qu'elles ont contribué à raison d'un peu plus de 0,1 % à la progression de l'indice total par rapport au mois précédent (+ 0,5 %); d'une année à l'autre, la part du renchérissement du mazout et de l'essence à la hausse de l'indice suisse des prix à la consommation (+ 4,1 %), atteint 1,4 point de pour-cent. Sans ces augmentations des prix du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 0,4 % au lieu de 0,5 %, en avril 1980, et son niveau dépasserait de 2,7 % au lieu de 4,1 % le niveau qui était le sien une année auparavant.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'avril 1980, un indice de 181,3 points.

*Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers
et du travail*

**Administration de l'ADIJ et rédaction
des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

**ORGANES DE L'ADIJ
Direction**

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
☎ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
☎ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
☎ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96